



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question orale n° 248

Texte de la question

Mme Thérèse Aillaud attire l'attention M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'importance qui s'attache à la réforme du régime de protection sociale des agriculteurs au lendemain des négociations sur les accords du GATT qui nous imposent de nouveaux efforts en matière de compétitivité. Le régime spécifique de la mutualité sociale agricole menace gravement nombre d'exploitations, et se trouve être à l'origine d'un nombre croissant de faillites et de dépôts de bilans. Il est donc urgent pour le pays que les exploitants et les salariés agricoles soient intégrés dans le régime général de droit commun. Elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière et demande que cette proposition fasse l'objet d'un débat lors de la prochaine session parlementaire.

Données clés

Auteur : [Mme Aillaud Thérèse](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 248

Rubrique : Mutualité sociale agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 1993, page 7610

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 décembre 1993